

Schneider Electric a reçu une notification de griefs émise par l'Autorité de la concurrence

Rueil-Malmaison (France), le 5 juillet 2022 – Le 4 juillet 2022, Schneider Electric a reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence prétendant que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs aurait été limitée, ce qui est contraire aux règles de concurrence.

Schneider Electric conteste fermement les allégations de la notification des griefs et soumettra sa réponse à l'Autorité de la concurrence en temps utile.

Cette notification des griefs constitue la première étape d'une procédure contradictoire et ne préjuge en rien de la décision finale qui sera prononcée de manière indépendante par le Collège de l'Autorité de la concurrence.

À propos de Schneider Electric

La raison d'être de Schneider est de **permettre à chacun de tirer le meilleur de son énergie et de ses ressources afin de concilier progrès et développement durable** pour tous. Nous nommons cette ambition : **Life Is On**.

Notre mission est d'être le **partenaire digital du développement durable et de l'efficacité de nos clients**.

Nous menons la transformation numérique en intégrant les technologies de l'énergie et des automatismes les plus avancées. Nous connectons jusqu'au cloud, produits, plateformes de contrôle, logiciels et services sur l'ensemble du cycle de vie de vos activités pour une gestion intégrée de l'habitat résidentiel, des bâtiments tertiaires, des data centers, des infrastructures et des industries.

Nous sommes la **plus locale des entreprises globales**. Nous prônons des standards ouverts et rassemblons autour de notre mission un écosystème de partenaires fédérés par nos valeurs de responsabilité et d'inclusion.

www.se.com

Découvrez Life Is On

Suivez-nous sur :    